

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL – PRUD'HOMIE – SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Marguerite Kocher : Les acteurs, le juge et la fabrique de l'établissement distinct

Célia Pernot : L'avènement possible d'une nouvelle catégorie juridique : l'exception d'illégalité d'un accord collectif

Elisabeth Repessé : L'annulation d'un PSE pour non prise en compte des risques psychosociaux : un pas de plus vers la prévention des risques

JURISPRUDENCE

Le personnel navigant commercial d'une compagnie aérienne exclu du bénéfice du droit de retrait ?

Cour d'appel de Paris (Pôle 6-9), 12 janvier 2022 – Note **Rachel Lokiec** (p. 189)

Il est enfin possible de tracter dans l'entreprise pendant les plages mobiles en cas d'horaires individualisés

Cour de Cassation (Ch. Soc.), 5 janvier 2022 – Note **Jean-François Paulin** (p. 196)

Le contentieux des avis du médecin du travail – Autour d'une décision du Conseil de prud'hommes de Lyon

Conseil de Prud'hommes de Lyon (Dep.), 14 décembre 2021 – Note **Mathilde Julien** (p. 200)

Forfait-jours, manquement de l'employeur à son obligation de sécurité et absence de préjudice nécessaire

Cour de Cassation (Ch. Soc.), 2 mars 2022 – Note **Sophie Garnier** (p. 206)



Doctrine

Les acteurs, le juge et la fabrique de l'établissement distinct par Marguerite Kocher , Maître de conférences à l'Université de Lorraine	157
L'avènement possible d'une nouvelle catégorie juridique : l'exception d'illégalité d'un accord collectif par Célia Pernot , Doctorante à l'Université de Montpellier, École de droit social de Montpellier (EDSM)	163
CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Validité – Délai de contestation – Art. L. 2262-14 du Code du travail – Art. 1185 du Code civil – Exception d'illégalité – Recevabilité – Droit à un recours juridictionnel effectif – Art. 16 DDHC – Art. 47 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE – Représentation des salariés – Prérogatives – Contestation d'un accord collectif. SYNDICAT PROFESSIONNEL – Droits syndicaux – Délégué syndical – Désignation – Périmètre de la désignation – Dispositions légales – Caractère d'ordre public – Portée.	
Annexe n° 1 : COUR DE CASSATION (Ass. Plén.) 2 mars 2022 (n° 20-20.077 FP-B)	174
Annexe n° 2 : COUR DE CASSATION (Ass. Plén.) 2 mars 2022 (n° 20-16.002 FP-B+R)	175
Annexe n° 3 : COUR DE CASSATION (Ass. Plén.) 2 mars 2022 (n° 20-18.442 FP-B+R)	178
L'annulation d'un PSE pour non prise en compte des risques psychosociaux : un pas de plus vers la prévention des risques par Elisabeth Repessé , Avocat associé, ESTERRE AVOCATS	180
LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE – Santé au travail – Obligation de prévention – Plan de sauvegarde de l'emploi – Prise en compte des risques psychosociaux – Annulation de la décision d'homologation – Insuffisance du PSE (oui).	
COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE VERSAILLES (4^{ème} chambre), 29 novembre 2021 (n° 21VE02582)	184

Jurisprudence

DROIT DE RETRAIT – Contrôle – Appréciation subjective – Personnel navigation commercial – Régime spécial (oui).	
COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 – chambre 9), 12 janvier 2022 (n° RG 18/01508)	189
Note Rachel Lokiec , Juriste au CIDECOS	192
DROIT SYNDICAL – Distribution de tracts dans l'entreprise – Plages horaires variables (oui).	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.), 5 janvier 2022 (n° 20-15.005 F + B)	196
Note Jean-François Paulin , Maître de conférences, IUT, Université Lyon-1, Membre du Cericrid, UMR 5137 ..	197
INAPTITUDE – Contestation avis médical d'aptitude – Médecine du travail – Compétence prud'homale – Office du juge – Charge de la preuve.	
CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE LYON (Départage), 14 décembre 2021 (RG n° 21/00299)	200
Note Mathilde Julien , Maître de conférences, Université Lyon-1, CERCRID-UMR 5137, Université Lyon 2-Saint-Étienne	203
OBLIGATION DE SÉCURITÉ – Santé au travail – Obligation de prévention – Nullité de la convention de forfait-jours – Durée du travail – Art. L. 4121-1 – Préjudice nécessaire (non).	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.), 2 mars 2022 (n° 20-16.683 FS + B)	206
Note Sophie Garnier , Maître de conférences en droit privé, Nantes Université, Laboratoire Droit et Changement Social (DCS) UMR CNRS 6297	206

Le DROIT OUVRIER

REVUE JURIDIQUE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

BULLETIN D'ABONNEMENT (annuel, 12 numéros)

Nom : Prénom :

Profession ou fonctions (facultatif) :

.....

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner :

DROIT OUVRIER - Service Abonnements

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris

Tarifs : France : **105 euros**
Étranger : **137 euros**
Adhérent CGT ou étudiant : **82 euros**

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,
l'envoi de la jurisprudence à :

de préférence par mail : droitouvrier@cgt.fr,

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11